## Comité de concertation sur le programme Dysperse

5 juillet 2013 14 h à 17 h Salle de réunion du Pays Grande Sologne

Présents - Excusés : voir ci-après copie feuille émargement

Présentation disponible

## Point sur l'avancement du programme Dysperse

Les 5 "tâches"	Les actions en cours	l'Etat d'avancement de Dysperse au 5/7/2013	Discussion	Eléments de réponse / souhaits exprimés par IRSTEA et partenaires
Tâche 1: Géohistoire	1.1 - Origine de l'engrillagement et du morcellement du paysage	2 communes ciblées sur les 126 qui composent la Sologne - Loiret : Ligny le Ribault - Loir-et-Cher : Marcilly en Gault, aucune dans le Cher	Sur quelles bases ont été choisies ces communes ?	Ligny le Ribault : 374 mètres linéaires clôtures/km² et Marcilly en Gault : 524ml/km² pour une moyenne solognote de 370 ml/km². Il fallait aussi disposer de l'information nécessaire et de l'accord des communes. Pas de commune dans le Cher car temps d'analyse insuffisant pour traiter 3 communes.

Les 5 "tâches"	Les actions en cours	l'Etat d'avancement de Dysperse au 5/7/2013		Discussion	Eléments de réponse / souhaits exprimés par IRSTEA et partenaires
	1.2 - Création d'une base de données géographiques sur l'engrillagement	- données forestières (fonds IGN) - données communales - prélèvements /attributions cerf, chevreuil et déclarations sanglier (FDC 18, 41 et 45) - état des lieux engrillagement (ONCFS, Froissart 2011) + stage J.Journaud (ONCFS) : 25 communes enquêtées dans le Loir et Cher, et 3 en cours.	-	La disparition d'une ancienne clôture montre a contrario l'effet des clôtures sur l'environnement : on cite le cas de la réapparition d'une place de brame après l'enlèvement d'une clôture.  Peut-on raisonner aussi sur les clôtures amovibles ?  Une carte des clôtures mise à jour est indispensable pour avoir la dynamique du territoire, comme l'avait déjà suggérer Michel Godron (scientifique de l'écologie et propriétaire en Sologne) : Ne peut-on pas demander aux communes de mettre à jour un fichier des clôtures ?  On aimerait connaître les zones ouvertes ou fermées (par exemple à moins de 10% de passage), et les points de "passages obligés" pour les animaux il faudrait cartographier les clôtures en fonction de leur capacité à fermer le passage aux animaux.  Ne pourrait-on pas identifier les clôtures électriques qui restent en place année après année ?	<ul> <li>C'est difficile de travailler sur les clôtures amovibles, commençons par bien connaître les clôtures permanentes</li> <li>Le but recherché par cette action, c'est d'obtenir une base de données géographiques sur l'environnement, qui permette une vision dynamique du territoire solognot. Les méthodes diffèrent. Pour le moment, c'est l'ONCFS qui y travaille sous forme d'enquête. Les communes ne peuvent pas tout faire</li> <li>L'enquête Froissart, réalisée en 2011 auprès des communes du Pays Grande Sologne, n'a pu se faire sur toute la surface, faute d'obtenir les réponses de toutes les communes</li> <li>Le problème, pour toutes ces études, pour un territoire grand comme la Sologne, est la difficulté d'atteindre à l'exhaustivité.</li> <li>En ce qui concerne les enclos cynégétiques, la superficie des surfaces encloses contrôlées par l'administration reste modeste (quelques pourcents du territoire).</li> <li>Les clôtures électriques, même permanentes sont difficiles à repérer, bien qu'ayant sans aucun doute un effet sur les animaux.</li> </ul>

Les 5 "tâches"	Les actions en cours	l'Etat d'avancement de Dysperse au 5/7/2013	Discussion	Eléments de réponse / souhaits exprimés par IRSTEA et partenaires
	1.3 - Mise en place du dispositif expérimental (volet écologique)	Carte en fonction de la densité des cerfs : repérage de 4 zones constituant la Sologne (Sologne du Cher, Sologne des Etangs, Cosson et Nord-Est autour de Brinon sur Sauldre)		La répartition des cerfs (carte des densités de prélèvements aux 100ha boisés) nous a guidés pour choisir les propriétés. Les coordonnées des propriétés restent confidentielles. 15 propriétés sont suivies pour le moment, 6 encloses et 9 ouvertes. L'objectif étant de 20 propriétés, la moitié closes et l'autre moitié ouvertes.
Tâche 2: Mobilité	2.1 Inventaire des collisions avec la grande faune	On a récupéré les données ONCFS récoltées pour 2008, 2009 (fonds FGAO) et 2012 et nous obtiendrons ces informations pour les années à venir, analyse prévue automne/hiver 2013	Il faudrait interroger les carrossiers automobiles, ce sont eux les mieux informés des collisions réelles avec les animaux	
	2.2 Etude des déplacements du cerf et des graines transportées	On teste différents modèles faisant varier le taux et la configuration de l'engrillagement ainsi que la fréquence et la localisation des sites d'agrainage, puis on valide sur le terrain à partir d'indices d'utilisation de l'habitat par le cerf (juillet 2013)	La discussion met en évidence le fait que localiser les sites d'agrainage sera une tâche délicate, bien peu de propriétaires étant disposés à donner une information compte tenu du fait que beaucoup ne respectent pas la réglementation sur ce sujet.	- Il faut tout de même tenter de rassembler des informations, disparates et forcément incomplètes de toute manière, par ailleurs nous opérons cette étude au mois de juillet qui n'est pas le meilleur moment. Nous voulons essayer si peu que ce soit d'établir un lien entre présence des clôtures et pratiques associées et indices de présence des animaux

Les 5 "tâches"	Les actions en cours	l'Etat d'avancement de Dysperse au 5/7/2013	Discussion	Eléments de réponse / souhaits exprimés par IRSTEA et partenaires
	2.3 Variabilité génétique des populations de cerf de Sologne	26 prélèvements réalisés en 2012/2013 sur 600 envisagés Envoi de courrier à l'ensemble des détenteurs de plans de chasse cerf des 126 communes de Sologne courant de l'été 2013 avec le soutien des DDT	Une modélisation des déplacements d'animaux réalisée sur un secteur de Sologne suggère que les cerfs parcourent une distance dix fois supérieure lorsqu'une zone est barrée de clôtures étanches par rapport à une zone non clôturée.  La présence de clôtures rend la pression des sangliers plus forte sur les cultures non encloses auxquelles ils ont accès.	L'idée du travail de Dysperse est de repérer via la génétique si des libres échanges subsistent en Sologne pour les animaux, ou si au contraire nous assistons à un cloisonnement des populations du fait de l'engrillagement notamment.

Les 5 "tâches"	Les actions en cours	l'Etat d'avancement de Dysperse au 5/7/2013	Discussion	Eléments de réponse / souhaits exprimés par IRSTEA et partenaires
Tâche 3: Biodiversité	3.1 - Caractérisation de la pression exercée par les ongulés sauvages 3.2 - Effets sur la végétation du sous-bois 3.3 - Effets sur les insectes phytophages 3.4 - Effets sur les oiseaux qui dépendent du sous-bois 3.5 - Analyse des effets en cascade sur la biodiversité	Nous avons installé 5 placettes sur 15 propriétés (6 closes et 9 ouvertes) sur un objectif de 20 propriétés, il nous manque 4 propriétés closes et une propriété ouverte. Action 3.1 - caractérisation de la pression exercée par les ongulés sauvages (reportée au printemps 2014) 3.2 - Effets sur la végétation du sous-bois (en cours, il reste 1 propriété et demie) 3.3 - Effets sur les insectes phytophages (probablement pas réalisé) 3.4 - Effets sur les oiseaux qui dépendent du sous-bois (réalisés) 3.5 - Analyse des effets en cascade sur la biodiversité (été 2014) Les relevés écologiques seront transmis à chacun des propriétaires concernés.	Ne pourriez-vous pas solliciter la commune de Nouan-le-Fuzelier (domaine communal des Levrys) ?	<ul> <li>Dysperse recherche encore quelques propriétés pour élargir ses observations à partir de 2014 : 4 propriétés encloses, une non enclose, d'une surface de 100 ha minimum.</li> <li>Les placettes sont dans des situations de milieux diversifiées : feuillus, résineux, milieu plus ou moins boisé</li> <li>On réalise un inventaire de toutes les plantes sur les placettes. L'abroutissement est mesuré sur les espèces lignifiées ce qui permet une indication de la pression sans prendre trop de temps</li> <li>On souhaite réaliser une comparaison entre placettes : présence d'espèces nitrophiles, présence/absence de certaines plantes, abondance, hauteur des plantes</li> <li>Tout est relevé, y compris les arbres issus de plantation</li> <li>On a préféré les lieux avec chênes, pins sylvestres, et on a évité les taillis trop denses, on a privilégié des plantations plutôt anciennes ou forêts naturelles proportion 3 placettes feuillues et 2 résineuses</li> </ul>

Les 5 "tâches"	Les actions en cours	l'Etat d'avancement de Dysperse au 5/7/2013		Discussion	e	Eléments de réponse / souhaits exprimés par IRSTEA et partenaires
Tâche 4: Services rendus aux personnes	4.1 - Campagne d'enquêtes "Quelles sont les valeurs liées aux milieux naturels et à la forêt en Sologne? 4.2 - Eclairage sur les relations entre acteurs et sur le rapport des acteurs avec leur environnement 4.3 - Effets de l'engrillagement sur les services rendus (déduits des tâches 2 et 3) 4.4 - Que peut-on envisager comme évolution pour les services rendus?	Action 4.1 Série d'enquêtes menées pendant le printemps 2013 par Juliette Mouche auprès d'une trentaine de personnes en Sologne des propriétaires, des gardes de propriétés, des personnes engagées dans différentes associations (naturalistes, sportives,), gestionnaires forestiers, des pratiquants d'activités de plein air, des habitants ou maires de commune,	-	30 enquêtes, c'est bien peu pour parvenir à définir des logiques d'acteurs Comment avez-vous procédé pour déterminer les personnes à rencontrer ? Certaines interviews ont-elles été refusées ? Le choix des communes n'est il pas forcément un biais compte tenu de la diversité des activités dominantes selon les communes?	-	Les enquêtes se sont passées initialement sur les territoires d'Isdes et de Cerdon, et se sont étendues au fur et à mesure de la prise de contacts.  Il s'agit moins de quantifier que de bien identifier diverses motivations à l'œuvre, de lister diverses manières de voir les choses  Le choix des personnes interrogées n'était pas significatif (personnes contactées de proche en proche par "effet boule de neige").  En ce qui concerne les refus, il s'est agi d'une part de propriétaires qui avaient été contactés pour les relevés écologiques et avaient dit non, d'autre part un refus par certains de ce qui semble provenir de l'Administration.

Les 5 "tâches"	Les actions en cours	l'Etat d'avancement de Dysperse au 5/7/2013	Discussion	Eléments de réponse / souhaits exprimés par IRSTEA et partenaires
Tâche 5: Concertation	5.1 - Communication (réunion de lancement et de restitution, site web)	- réunion de lancement 30/11/2012 Ligny le Ribault (40 participants) - site web à jour à partir de décembre 2012 dysperse.irstea.fr - article dans la revue Notre Forêt du CRPF - accueil délégation de scientifiques belges à Villeny, maison du cerf - intervention dans la cadre de manifestations publiques et séminaire trame verte et bleue du ministère de l'écologie		
	5.2 - Comité de concertation (échanges chercheurs, élus et acteurs impliqués)	- 1er comité de concertation 5/07/2013 Lamotte-Beuvron - mise en place d'un groupe de travail des différents pays de Sologne		L'idée de faire se rencontrer de temps à autre les directeurs des syndicats mixtes de pays concernés par la Sologne (essentiellement, 5 Pays), ce qui n'est pas l'habitude, semble faire son chemin.

Les 5 "tâches"	Les actions en cours	l'Etat d'avancement de Dysperse au 5/7/2013	Discussion	Eléments de réponse / souhaits exprimés par IRSTEA et partenaires
	5.3 - Animation d'ateliers pour identifier les acteurs, les services rendus pertinents et les dynamiques à considérer dans le processus d'engrillagement	Action à débuter plus tard dans le programme		

## **DYSPERSE et Actualités en Sologne**

- Trame Verte et Bleue Sologne et Schéma Régional de Cohérence Ecologique en région Centre	Gilles Grisard du CDPNE, en charge de la cartographie de la Trame verte et bleue en Sologne précise : C'est un travail essentiellement cartographique, qui sera disponible fin automne 2013, dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique. Un outil à disposition des élus, qui n'est pas figé. Des secteurs "préférentiels" sont identifiés, pas immuables pas directement transposables dans les documents d'urbanisme  Comment les clôtures seront-elles concernées par ce travail ? - c'est difficile, faute d'un inventaire des clôtures suffisamment exhaustif pour le moment. Le cerf est il une espèce concernée par la TVB ? Non en tant qu'espèce à protéger, mais indicatrice d'une cohérence écologique du territoire.	
- Ligne LGV POCL	Alain Beignet : En ce qui concerne le projet de liaison LGV "POCL", pas sûr que ce projet soit si abandonné que cela, rester vigilant	

- Etude génétique de la structuration des populations de Cerf en région Centre (FRC, Marc Colyn et Xavier Legendre)

Christophe Baltzinger : Il s'agit d'une étude génétique pilotée par la Fédération régionale des Chasseurs. Le but est d'identifier d'où proviennent les diverses populations de cerfs. 200 prélèvements ont été réalisés sur la Sologne, et 2000 pour la région Centre, un même type d'étude est réalisé en Ile de France et Poitou-Charentes, en lien avec une banque de données des animaux issus de Chambord.

Il n'a malheureusement pas été possible de coordonner initialement les travaux de cette étude avec Dysperse pour la zone Sologne, mais les contacts sont pris et un échange est envisagé quand Dysperse disposera de suffisamment d'animaux prélevés.

Au plan national, la Maison de la Chasse et de la Nature finance par ailleurs une étude sur la génétique du cerf.

## Perspectives d'action pour les prochains mois

- Envoi du CR du comité de concertation (le 2ème se
tiendra fin novembre/début décembre)

- Action 2.3 génétique : envoi courrier détenteurs de plans de chasse cerf des 126 communes avec kit de prélèvement
- Envoi de courrier à l'ensemble des mairies de Sologne (information sur le projet à l'échelle du territoire)
- Identifier les 5 dernières propriétés et installer les placettes
- Soutenance des différents stages (Jimmy Journaud et Juliette Mouche)
- Premiers traitements sur les relevés écologiques

Il serait utile de mettre à disposition la présentation de Dysperse présenté ce jour sur le site internet.

Il serait utile de faire passe r un compte rendu de la journée sur le journal "notre OK forêt"

Certains souhaitent une fiche à jour sur le budget de Dysperse

OK

L'aide attribuée par la région Centre est de 133000 € sur 3 ans et vient en appui des activités de recherche menées par Irstea notamment